



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 18-nov.-2019 Numéro de révision: 2

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit
Code du produit
Code produit Alternate
Classe de produit
Couleur

Utilisation recommandée Restrictions d'utilisation

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée 8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898 corotechcoatings.ca ALIPHATIC ACRYLIC URETHANE GLOSS CATALYST V500-90FR

A50090 CATALYSEUR Jaune clair CATALYSEUR

Aucun renseignement disponible

Fabricant

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 Tél.: 1-866-708-9180 corotechcoatings.com

Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Date de révision: 18-nov.-2019

Danger

Mentions de danger

Nocif par inhalation

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut irriter les voies respiratoires

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect liquide Odeur légère, inodore

Conseils de prudence - Prévention

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

Autres dangers

IMPORTANT: Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer	28182-81-2	60 - 100%	-	-
Hexamethylene-1,6-diisocyanat e	822-06-0	0.1 - 0.25%	-	-

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers

soins particulières.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures.

Date de révision: 18-nov.-2019

Inhalation Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent,

consulter un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au

besoin.

Symptômes et Effets les Plus Importants Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme

ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer

une réaction cutanée allergique.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

V500-90FR - ALIPHATIC ACRYLIC URETHANE GLOSS CATALYST

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection

Date de révision: 18-nov.-2019

complète.

Non

Risques Spécifiques à la Substance Chimique

Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au

feu ou à la chaleur extrême.

Sensibilité au choc

Sensibilité à la décharge électrostatique Non

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)442.0Point d'éclair (°C)227.8MéthodePMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

NFPA Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité: 1 Spécial : Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Autres informations Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est

possible de le faire en toute sécurité.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le

haut et peller dans les récipients appropriés pour la

disposition.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante,

Date de révision: 18-nov.-2019

porter un équipement respiratoire approprié.

Entreposage Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de

la portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun renseignement disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
Hexamethylene-1,6-diisocyan	0.005 ppm - TWA	0.005 ppm - TWA	0.005 ppm - TWA	0.005 ppm - TWA	0.005 ppm - TWAEV
ate		0.03 mg/m³ - TWA	0.01 ppm - Ceiling Sensitizer	0.02 ppm - Ceiling	0.034 mg/m³ - TWAEV

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans

des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Protection de la peau

Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Gants protecteurs et habillement imperméable.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil

respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide

Odeur légère inodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Densité (lbs/gal) 9.7 - 9.8 **Densité** 1.16 - 1.18

pH Viscosité (cps)Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Solubilité(s)

Aucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau

Aucun renseignement disponible

V500-90FR - ALIPHATIC ACRYLIC URETHANE GLOSS CATALYST

Date de révision: 18-nov.-2019

Taux d'évaporationAucun renseignement disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

% solides en masse90 - 100% solides en volume90 - 100% volatiles en masse0 - 10% volatiles en volume0 - 10Teneur limite réglementaire en COV (g/l)<250</td>

Point d'ébullition (°F)

Point d'ébullition (°C)

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair (°F)442.0Point d'éclair (°C)227.8MéthodePMCC

Inflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'inflammabilité:Non applicableLimite inférieure d'inflammabilitéNon applicable

Temp d'autoignition (°F)

Temp d'autoignition (°C)

Température de décomposition (°F)

Température de décomposition (°C)

Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Prévenir de la congélation.

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'expositionContact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement disponible

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Peut causer une légère irritation

Contact avec la peau La substance peut causer une légère irritation de la peau.

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et

Date de révision: 18-nov.-2019

causer une irritation.

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

IngestionUne ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale,

des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Sensibilisation Sensibilisant respiratoire. Peut provoquer des symptômes

allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Aucun renseignement disponible. Effets neurologiques Aucun renseignement disponible. Effets mutagènes Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement Aucun renseignement disponible. Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible. STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible. STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible. **Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible. Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 4.6 mg/L ETAmél (inhalation-vapeur) 1.1 mg/L

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hexane, 1,6-diisocyanato-,	-	-	= 18500 mg/m ³ (Rat) 1 h
homopolymer			
28182-81-2			
Hexamethylene-1,6-diisocyanate	= 746 mg/kg (Rat)	= 7001 mg/kg (Rat)	= 0.06 mg/L (Rat) 4 h
822-06-0			

Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer

CE50 (- UVA): > 1000 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 18-nov.-2019

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Non réglementé

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI

Non réglementé

Date de révision: 18-nov.-2019

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-UnisOui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Aucun

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP:

Aucun

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS - Santé: 2* Inflammabilité : 1 Réactivité: 1 EPI : -

Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- * = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ

Date de révision: 18-nov.-2019

LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 800-225-5554

Date de révision : 18-nov.-2019

Justification de la révision Non disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique